

**COMMUNICATION DE
MONSIEUR MAHAMADOU
KARIDIO,
MINISTRE DE LA DEFENSE
NATIONALE DU NIGER,
REPRESENTANT LE NIGER
A LA PREMIERE
CONFERENCE SUR LA
REVUE DE LA CONVENTION
SUR LES ARMES A SOUS-
MUNITIONS.
DUBROVNIK(CROATIE), DU
7 AU 11 SEPTEMBRE 2015**

Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République de Croatie;

Mesdames et Messieurs les distingués représentants des Etats parties à la Convention sur les Armes à sous-munitions;

Mesdames et messieurs les représentants des organisations et institutions nationales;

Mesdames et messieurs les représentants des organisations régionales et internationales;

Mesdames et messieurs les représentants de la société civile;

Honorables invités.

Je voudrais de prime abord, féliciter le Premier Ministre pour son élection à la présidence de notre organisation et lui souhaiter plein succès.

Je voudrais surtout remercier, le Gouvernement de République de Croatie pour l'aimable invitation adressée au Premier Ministre de la République du Niger que j'ai l'honneur de représenter à cette conférence d'envergure.

Je voudrais également saluer et remercier le gouvernement et le peuple de Croatie pour l'accueil si chaleureux et si fraternel qui a été réservé à ma délégation depuis notre arrivée dans cette belle et historique ville de Dubrovnik.

Je voudrais enfin féliciter notre hôte pour l'heureuse initiative d'organiser et de présider la première revue de cette convention d'importance qui nous réunit aujourd'hui.

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Honorables invités

De nombreuses conventions et des traités relatifs à la préservation de la paix et de la sécurité mondiale ont jalonné le cours de l'histoire récente de l'humanité.

Depuis le protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques signé à Genève le 17 juin 1925 ,jusqu'au Traité sur le Commerce des Armes (TCA) signé le 2 avril 2013 à New York, en passant par le Traité de Non Prolifération nucléaire (TNP) signé le 1er juillet 1968 à Londres, Moscou et Washington ainsi que le traité sur les Mines Anti- personnels signé à Oslo en 1997 et enfin la convention sur certaines armes conventionnelles signée en 1980 à Genève. Sans que cette liste soit exhaustive, elle démontre clairement que l'arsenal juridique international est abondant. Mais pour autant notre monde est-il devenu plus sûr? Il y'a lieu, nous pensons, de se poser la question.

Les nombreux conflits qui continuent encore aujourd'hui à endeuiller des pays et des familles avec leurs cortèges de victimes tant civiles que militaires engendrant par endroit des drames humanitaires à la limite du supportable pour la conscience humaine.

Cependant, et heureusement, ces nombreux textes internationaux prouvent, malgré toute l'atrocité des drames qui se jouent ça et là, que des hommes et des femmes de nombreux Etats, épris de paix sont dans la perpétuelle recherche d'un monde moins brutal et plus humain et plus sûr que la charte des Nations Unies prône de tous ses vœux.

Excellence Monsieur le Premier Ministre Honorables invités

L'espoir est donc permis, mais la tâche est encore immense pour arriver à une planète désarmée, plus tournée vers la solidarité et le développement des nations et des peuples. L'histoire de l'humanité ne manque pas d'exemple ou l'imagination destructrice des hommes met en péril jusqu'à la survie de la planète.

C'est pourquoi la convention sur les armes à sous-munitions dont nous allons faire la première revue ici à Dubrovnik est pour ma part de la plus haute importance. Il s'agit en effet de faire le point sur la mise en œuvre de ce texte conclu en 2008 à Dublin et que mon pays a signé le 3 décembre de la même année et ratifié le 2 juin 2009.

Il s'agit de vérifier si nous progressons vers l'interdiction de l'utilisation de cette redoutable arme, inventé pour son pouvoir hautement destructeur car capable de disperser sur une large surface une grande quantité de projectiles explosifs, initialement placée dans un contenant, de manière à renforcer la probabilité de détruire l'objectif visé.

Malheureusement, sa mise en œuvre, si elle a une efficacité avérée quant au traitement d'objectifs étendus, comporte une grande part de risques de dégâts collatéraux dont sont principalement victimes les populations civiles.

Ces pertes civiles sont dues non seulement au manque de précision de ce genre de système d'armes, on est loin des frappes chirurgicales, mais aussi au taux relativement élevé de sous-munitions non explosées sur le terrain avec toutes les conséquences socio-économiques et humanitaires que cela engendre.

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Honorables invités

Le Niger, tout autant que le vaillant peuple croate a connu et continue de connaître les souffrances de la guerre. Aussi à l'heure des conflits asymétriques, le danger se fait plus grand car il est aisé d'imaginer les risques sur nos populations si des armes à sous-munitions tombaient entre les mains scélérates et assassines de terroristes d'AQMI, de l'Etat Islamique ou de la secte Boko Haram qui sévit dans la région du lac Tchad.

En toute objectivité, nous pensons que le risque est trop élevé pour tenter d'autres solutions que l'interdiction pure et simple de ces engins de la mort. Le Niger, en toute responsabilité, nous exhorte à débarrasser à tout jamais la planète de ces armes par trop destructrices.

Aussi, faisons en sorte que cette première revue à Dubrovnik de la convention sur les armes à sous -munitions fasse date par des décisions fortes et sans équivoques. Le temps n'est plus aux discours mais à l'action concrète et salvatrice.

Il y va de l'intérêt de notre chère humanité et de la vie ou de la survie de nombreuses populations.

Je vous remercie de votre aimable attention.

